

Conseillers en exercice : 23

Présents : 12

Votants : 18

OBJET : Projet de
rénovation thermique
école Maternelle – Plan
de Financement

Le Maire certifie que le compte
rendu de cette délibération a été
affiché à la porte de la Mairie et
que la convocation du Conseil
Municipal avait été faite.

DELIBERATION N°2025-087**PROCES-VERBAL****DU CONSEIL MUNICIPAL**

Du 12 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le douze décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de VILLENEUVE DE BERG étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame le Maire, Sylvie DUBOIS

Présents : MM. DUBOIS Sylvie, CHAUSSE Stéphane, FARGIER Marie, ROTGER Patrick, VIGNE Christophe, CLEMENT Pierre, BELLENGER Jacques, SEVENIER-ALIVON Annick, LEFRILEUX Yves, VALCKE Sylviane, MEHL Didier, HEMMACHE Martine,**Excusés :** MM, EYRAUD Anne-Marie, CROS Isabelle, MORGE Florian, TAULEMESSE Karine, ALONSO Sébastien, AULNER Roselyne, COSSE Marie-Jeanne, LAVILLE-FRANCHI Anne-Marie, BILANCETTI Yann, FANTINI Sébastien**Procurations :** MM EYRAUD Anne-Marie à DUBOIS Sylvie, MORGE Florian à BELLENGER Jacques, TAULEMESSE Karine à VIGNE Christophe, ALONSO Sébastien à FARGIER Marie, AULNER Roselyne à ROTGER Patrick, COSSE Marie-Jeanne à MEHL Didier,**Absents non excusés :** MM. DUSSOL Roxane,

L'assemblée communale procède, conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil Municipal, **Christophe VIGNE** a été élu pour remplir les fonctions de secrétaire.

Madame la maire présente le projet de **rénovation thermique de l'école maternelle de Villeneuve de Berg**, une opération prioritaire du Schéma Directeur Immobilier Énergie (SDIE) de la commune. Le projet s'inscrit pleinement dans le cadre du programme Petites Villes de Demain (PVD) et du CRTE Centre - Sud-Ardèche

L'objectif principal est de remédier aux **importantes consommations d'énergie** (consommation moyenne annuelle de 73,7 MWh/an) et aux problèmes de vétusté et d'inconfort thermique (notamment d'été) du bâtiment

La rénovation vise l'atteinte du **label BBC rénovation** par une approche globale. Les travaux incluent l'isolation des toitures et l'**Isolation Thermique par l'Extérieur (ITE)** des façades, le remplacement des menuiseries avec protections solaires, ainsi que la refonte complète des systèmes de ventilation et de chauffage/climatisation. L'étude énergétique projette un **gain de 58,9%**. Le projet doit aussi permettre une forte amélioration de la qualité de l'air intérieur (QAI) et propose une amélioration du confort d'été par le recours à des solutions passives.

Le coût total de l'opération est estimé à **820 571,26 € HT**. Le plan de financement, présenté au stade de l'Avant-Projet Définitif (APD), prévoit un taux de subventions de 58,81%, sollicitant notamment les fonds **DETR-DSIL, du FEDER et du SDE07**

La note jointe en Annexe détaille le contenu du projet de rénovation.

Budget prévisionnel de l'opération

Dépenses (€ HT)		Recettes (€ HT)	
Travaux Honoraires MOe	741 290,00 € 79 281,26 €	Fds EU - FEDER	139 855,80 € 17,04 %
		Etat - DETR-DSIL	328 228,50 € 40,00 %
		SDE07 – programme CEE	30 953,66 € 3,77 %
		TOTAL Subventions	499 037,96 € 60,81 %
		Autofinancement	321 533,30 € 39,19 %
		Dt Emprunt	271 533,30 €
TOTAL	820 571,26 €	TOTAL	820 571,26 €

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

VALIDE ce projet au stade de l'APD

AUTORISE Madame la maire à solliciter les subventions prévues au plan de financement de l'opération :

- Auprès de l'Etat pour la DETR - DSIL
- Auprès du Fonds Européen FEDER,
- Auprès du Syndicat Départemental d'Energie de l'Ardèche

Pour extrait conforme
A VILLENEUVE DE BERG
Le 12 décembre 2025

Sylvie DUBOIS
Maire de Villeneuve de Berg

